

# Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois

## Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement

### AUTEUR.E.S

Léa PROST, Benjamin LYSANIUK, Myriam BARON

### RÉSUMÉ

Le cas de la pollution générée par le CMMP à Aulnay-sous-Bois met en évidence la méconnaissance générale des impacts sanitaires des expositions à des cancérogènes et des circonstances dans lesquelles elles ont eu lieu, illustrant ainsi des enjeux de la construction d'une mémoire collective : lutter contre l'oubli pour prévenir les risques. Les témoignages des personnes exposées, leurs récits, apparaissent alors fondamentaux dans la construction de la mémoire de cette pollution et de ses conséquences. Avant qu'ils ne s'effacent, il faut pouvoir les recueillir et les organiser, les mettre en regard les uns avec les autres, ce qui pose la question du support de cette mémoire. Le fait de construire une mémoire collective met également en évidence des questionnements relatifs à la valorisation/dévalorisation du territoire concerné. Car, à Aulnay-sous-Bois, on a longtemps opposé prévention et protection de la santé des populations à activité économique/image de la ville.

### MOTS CLÉS

Amiante, Aulnay-sous-Bois, mémoire, risque sanitaire

### ABSTRACT

The case of the pollution caused by the CMMP plant in Aulnay-sous-Bois (Northern Paris suburb) highlights the general misunderstanding of health impacts related to carcinogens exposures and the circumstances in which they took place, illustrating the stakes involved in building a collective memory: struggling against oblivion to prevent risks. Testimonies of people involved in this story appear fundamental in the construction of the memory of this pollution and its consequences. Before they disappear, it is necessary to collect and organise them, to connect them to one another, which raises the question of the physical medium for this memory. Building a collective memory also raises questions about the valorisation/devaluation of the impacted territory. In Aulnay-sous-Bois, people have long opposed the prevention and protection of population health to the economic activity/image of the city.

### KEYWORDS

Asbestos, Aulnay-sous-Bois, Memory, Health risk

### INTRODUCTION

En 1995, monsieur Léonard, habitant d'Aulnay-sous-Bois se voit diagnostiquer un mésothéliome pleural. Ce cancer est un marqueur d'une exposition passée à l'amiante<sup>1</sup> dont le

---

1 D'autres pathologies témoignent d'un lien causal avec une exposition à l'amiante, les « *Asbestos Related Diseases* » (ARD) : asbestoses, mésothéliomes (péritoine, péricarde et plèvre), cancers broncho-pulmonaires, plaques pleurales, épaississements pleuraux, épanchements pleuraux et, plus récemment, les cancers de la vessie ou du larynx. Plusieurs études ont montré des associations statistiques entre exposition à l'amiante et occurrence de ces cancers. Néanmoins l'amiante n'est pas encore considérée comme un facteur de risque démontré selon les standards épidémiologiques.

temps de latence entre exposition et maladie est de 30 à 50 ans. Cette contamination intervient souvent du fait d'expositions dans la sphère professionnelle<sup>2</sup>. Or, ce n'est pas le cas de monsieur Léonard. Sa sœur et son beau-frère vont, suite à son décès, essayer d'identifier les circonstances dans lesquelles cette exposition aurait pu avoir lieu. Rapidement, les soupçons se portent sur une usine implantée depuis 1937 au 107 route de Mitry, au cœur de la ville, spécialisée dans la transformation et le commerce d'amiante : le Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP). Monsieur Léonard aurait donc été exposé à l'amiante en résidant à proximité de cette usine et en ayant fréquenté l'école voisine. Comme lui, des milliers d'autres personnes ont été exposées, voire contaminées.

## **1. LE CMMP, UNE USINE MORTIFÈRE**

### **1.1. Mobilisation citoyenne, scientifique et problème de santé publique**

Depuis 1995, le Collectif des riverains, créé par la sœur et le beau-frère de monsieur Léonard, avec le soutien de Ban Asbestos France, rejoint par l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante en Seine-St-Denis (Addeva93) et Aulnay-Environnement, trie et archive les traces de cette usine. Ensemble, ils alertent également les autorités, malgré les nombreux obstacles rencontrés<sup>3</sup>. En 2007, une première étude de santé publique est réalisée par la Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE) de la région Île-de-France de l'Institut national de veille sanitaire (InVS) (Counil *et al.*, 2007) et conclut à l'existence de plusieurs cas de pathologies liées à l'amiante résultant d'une exposition strictement environnementale d'origine industrielle. Onze cas sont recensés et la nécessité d'effectuer un recensement systématique des personnes exposées à cette pollution est établie. Cette dernière est réaffirmée par la Haute Autorité de santé (HAS) en 2009. Une seconde étude, commandée par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS îdF) sous la pression des associations, est réalisée par le groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-St-Denis (Giscop93) (Counil *et al.*, 2012). Elle conclut à la possibilité de retrouver plus de 23 000 personnes exposées encore vivantes en 2009 et encourage la mise en place d'un dispositif de santé publique (un suivi post-exposition environnementale, SPEE). Les mesures effectivement prises ne semblent cependant pas à la hauteur des recommandations formulées par les différentes études jusqu'alors réalisées. En 2014, avec le soutien de la municipalité, le Centre d'information, d'aide et d'accompagnement des victimes de l'amiante à Aulnay-sous-Bois (Ci3a) est créé : il participe au recensement des personnes exposées. En 2016, c'est dans le cadre d'un projet PICRI (partenariat institutions citoyens pour la recherche et l'innovation financé par la région Île-de-France et mené par le Giscop93) que démarre l'« Étude de la dynamique citoyenne et institutionnelle concernant le recensement, le suivi sanitaire et l'accès aux droits de la réparation des personnes exposées et/ou atteintes des maladies liées à la pollution environnementale du CMMP d'Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis) ».

### **1.2. Mise en visibilité : connaissance et reconnaissance**

Un des objectifs de ce projet est de « construire la visibilité des personnes victimes d'une exposition à la pollution industrielle (amiante, radioactivité) provenant du site d'une ancienne usine de broyage d'amiante et de zircon ». Le recensement effectué par les associations depuis 1995 présente de nombreuses données à composante spatiale. Les variables intégrées

2 Une contamination à l'amiante peut également intervenir du fait d'une exposition domestique, familiale ou encore environnementale.

3 Concernant l'accès aux documents de l'usine notamment, qui a été rendu possible grâce à l'intervention de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

concernent aussi bien certaines caractéristiques individuelles de la victime (âge, sexe), les pathologie(s) développée(s) notamment en lien avec l'amiante, que des informations sur ses trajectoires résidentielle et professionnelle, son statut vital ainsi que les démarches engagées par celle-ci ou ses ayants droit. Les traitements statistiques et cartographiques réalisés ont mis en évidence des phénomènes attendus, comme la superposition du panache de dispersion des fibres d'amiante<sup>4</sup> avec les patients atteints de mésothéliomes ou de cancers broncho-pulmonaires, localisés à la première adresse de résidence, dans un rayon de 2 500 mètres autour de l'usine. En 2017, seulement 368 personnes exposées ont été recensées. Plus de 40 % d'entre elles sont aujourd'hui décédées. Si des données spatialisées multi-sources peuvent être compilées dans un SIG, la construction d'une mémoire ne peut être réduite à cette opération. Comme le précisent Sophie Bretesché et Marie Ponnnet (2012) à partir de leurs travaux sur les mines d'uranium : « la base de données mise en œuvre recense plus qu'elle ne mémorise les données ». Il s'est agi, pour nous, de réfléchir à la mise en place d'une plateforme cartographique d'auto-signallement en ligne, permettant de rendre accessible l'information et recenser les personnes exposées, tout en leur donnant la possibilité de laisser un témoignage, pour *in fine* rendre visibles les victimes de cette pollution. L'enjeu est de continuer à retracer l'historique de cette usine, de ses impacts, de son quartier, à les conserver et à les organiser pour créer une mémoire de la catastrophe sanitaire qui touche la ville. La construction de cette mémoire se heurte à deux processus, l'un générique et l'autre spécifique : l'effacement des traces par « estompage » car « l'échelle de temps à l'intérieur de laquelle des personnes finissent par laisser leur place à d'autres » (Girard, 2004) ; l'absence de volonté mémorielle dans un contexte organisé de « construction de l'ignorance » des impacts de l'environnement sur la santé des individus et participant de leur invisibilité. Robert Proctor étudie ces mécanismes, qui font l'objet d'un courant en histoire : l'agnotologie ou « science de l'ignorance ». Comme le précise Thébaud-Mony (2014), celle-ci est le résultat de la « corruption de la science, par les firmes industrielles mondialisées [...] et alimente ainsi un paradigme du doute. [...] Depuis un siècle, la recherche en santé publique – santé des travailleurs, mais aussi santé environnementale – s'inscrit dans ce paradigme ». On comprend alors l'enjeu de conserver des traces et de construire la/les mémoire(s) des conséquences sanitaires engendrées par le CMMP. On peut ainsi s'interroger sur la relation entre mise en visibilité et mise en mémoire. Qu'entend-on par construire la mémoire ? La mémoire collective construite participerait alors de la visibilité des conséquences de cette pollution industrielle passée.

## 2. MÉMOIRES ET MUTATION, LE CAS D'AULNAY-SOUS-BOIS (SEINE-ST-DENIS)

### 2.1. (Co)construction de la mémoire : de quoi parle-t-on ?

La mémoire est définie comme « la faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués » (Centre national des ressources linguistiques et textuelles) : la mémoire est ainsi constituée d'éléments retravaillés, qui sont différents des événements lorsqu'ils se sont produits. Propres à chaque individu, ces souvenirs sont pourtant fondamentaux dans le cas de la pollution environnementale générée par le CMMP, car ils constituent une source d'informations pouvant contribuer à la compréhension de phénomènes contemporains du même type. Denis Peschanski précise aussi que « la mémoire collective n'est pas la somme algébrique des mémoires individuelles » (*in* Cailloce, 2014). Les recueillir et les mettre en regard les uns par rapport aux autres permet de construire une mémoire dite « collective ». Comme Jeffrey Andrew Barash dans son article « Qu'est-ce que

4 Modélisation de la dispersion des fibres pour les périodes 1938-1959 et 1960-1970 – seuil de 10 fibres/l d'air (Counil *et al.*, 2007).

la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de Paul Ricoeur » (2006), on s'interroge sur les liens entre mémoires individuelles et mémoire collective : comment est-il possible, à partir de l'expérience première de la mémoire qui s'enracine d'abord dans la sphère originelle de la personne et de son intimité, de rendre compte d'une mémoire à plusieurs, voire d'une mémoire « collective » ? Ce « processus » est complexe et long. Le cas d'Aulnay-sous-Bois l'illustre parfaitement. Le fait de reconnaître la pollution – aujourd'hui résiduelle dans les sols – peut produire une forme de rejet vis-à-vis de cet espace et entraîner *de facto* sa dévalorisation. Cela peut se traduire par une possible baisse des prix du foncier, liée aux représentations que les populations se font de cet espace, supposant par exemple une qualité de vie dégradée. Pourtant, la connaissance et la prise en compte des événements passés apparaissent indispensables.

## 2.2. Rôle de la mémoire dans les projets de réhabilitation

Comme la mémoire, le territoire est plastique. Il n'a de cesse d'évoluer et c'est en ce sens que l'existence d'une mémoire construite collectivement est fondamentale. Désormais, la question du devenir de la parcelle de l'usine est posée. Il n'existe plus trace de cette usine dans le paysage (fig. 1) et, comme le précisent Sophie Bretesché et Marie Ponnet (2012), le réaménagement est mené dans l'objectif notamment de « minimiser l'impact résiduel des anciennes activités », de « limiter la consommation d'espace par les anciens sites » et « d'assurer leur intégration paysagère ». C'est bien la question relative au territoire et à l'identification des traces du passé qui se trouve posée au travers de ce possible réaménagement.

Figure 1. Photo avant/après la démolition du CMMP. Source : Collectif des riverains



1a. bâtiments de l'usine visibles depuis le cimetière voisin

1b. site de l'usine recouvert d'une dalle une fois les bâtiments démolis

La mobilisation citoyenne et scientifique occupe une place importante à l'échelle locale et influence les décisions et projets qui concernent le CMMP, décidés par la sphère institutionnelle. Initialement, il était question de diviser le terrain en plusieurs parcelles pour construire des habitations. Face à un tel projet, qui supposait le décaissement de très nombreux mètres cubes de terres contaminées à l'amiante générant une exposition des populations à ce cancérigène, les associations se sont de nouveau mobilisées afin d'obtenir un projet de réaménagement urbain qui tienne compte des caractéristiques de la parcelle et du territoire. Désormais, il s'agit de construire un parking et une aire de jeu pour enfants sur la dalle de béton en place (fig. 1b). Ainsi, la prise en compte des risques induits par cette pollution dans les projets de réaménagement urbain actuels semble possible grâce aux connaissances acquises par la mobilisation citoyenne et scientifique et ainsi participer à la prévention de la santé des populations. Peut-on alors parler de dévalorisation pour tous les acteurs du territoire ? Construire la mémoire de cette pollution ne pourrait-il pas constituer une forme de valorisation, notamment pour les victimes, pour qui il serait question de ne pas oublier les effets passés et ne pas les reproduire à l'avenir ? Le réaménagement de cette parcelle pose également la question de la forme de cette mise en mémoire et des moyens de cette (co)mémoration.

### 2.3. Mutations socio-économiques d'une commune de Seine-St-Denis

La construction de la mémoire des territoires (dé)valorisés doit être appréhendée dans un contexte de mutations territoriales permanentes. Initialement prisée par les populations parisiennes notamment pour son air « pur », Aulnay-sous-Bois était une ville dans laquelle les personnes pouvaient s'éloigner de l'air vicié parisien en cas de problèmes respiratoires. Une habitante, installée depuis 1939, raconte :

« Mes parents étaient venus parce que j'avais mon jeune frère aîné qui supportait plus l'air de Paris. Il faisait bronchite sur bronchite et le docteur avait recommandé à mes parents de l'emmener à la campagne. Alors c'était pas loin Aulnay-sous-Bois, c'était la campagne, y'avait pas grand-chose. » (Counil *et al.*, 2007)

Figure 2. Évolution de la population aulnaisienne et période d'activité du CMMP. Source : Insee

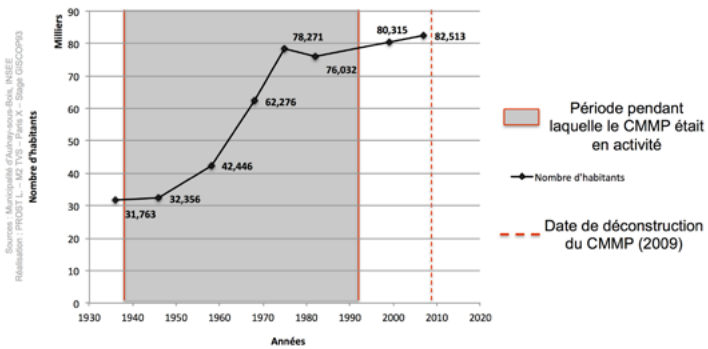
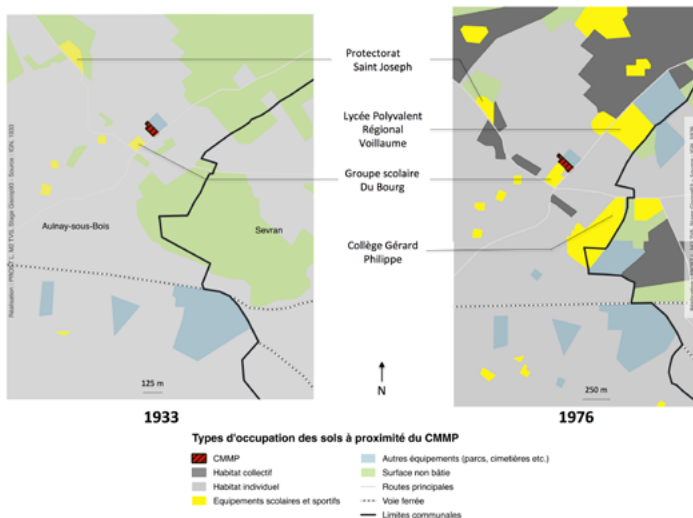


Figure 3. Évolution de l'occupation des sols à proximité du CMMP



Le territoire présentait également des avantages économiques certains : topographie plane, foncier disponible et peu cher, proximité de la capitale, maillage routier et fluvial efficace, qui ont conduit à l'installation de nombreuses industries, dans un contexte administratif et légal de déplacement de ces établissements vers la périphérie de Paris<sup>5</sup>. La population de la commune passe ainsi de 31 763 habitants en 1937 à 82 513 en 2009 (fig. 2).

Cette évolution de la population se répercute sur la morphologie urbaine d'Aulnay-sous-Bois : le bâti se densifie et de nombreux services aux populations, tels que des établissements scolaires, des commerces, etc. (fig. 3), sont créés.

## CONCLUSION

Mémoires individuelles et mémoire collective sont étroitement liées, comme le montre le cas d'Aulnay-sous-Bois. Si les souvenirs de chacun participent à la construction d'une mémoire collective, on observe parfois un décalage entre les deux : entre ce que retient un individu d'un événement et ce que la mémoire collective de ce même événement retiendra. Paul Ricoeur, dans son analyse du lien entre la mémoire, l'histoire et l'oubli, montre comment un événement singulier peut être conçu comme exemplaire dans la mesure où l'exemplarité ne concerne pas un événement passé, irréversiblement révolu mais dont la signification est importante pour le futur. Le témoignage d'un ancien riverain sur le transport des minerais de l'usine, recueilli par le Collectif des riverains, l'illustre :

« Alors c'était très joli ce camion qui partait avec le mica, parce que le mica, comme ça volait, ça faisait de belles petites couleurs. »

Ici, le souvenir individuel ne retient que la beauté de la dispersion des paillettes de mica dans l'air. Tandis que la mémoire collective retiendra l'absence de mesures permettant d'empêcher la dispersion de substances cancérigènes lors de leur transport. Ces mémoires, individuelles puis collectives, présentent des enjeux importants, de prévention de la santé des populations dans un contexte actuel où la réimplantation d'industries en ville, notamment en Île-de-France, fait l'objet de travaux et réflexions de la part des décideurs politiques.

## RÉFÉRENCES

- Barash J.A., 2006, « Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricoeur », *Revue de métaphysique morale*, 2(50) [en ligne : [www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-2-page-185.htm](http://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-2-page-185.htm) consulté en 07/17].
- Bretsché S., Ponnet M., 2012, « Le risque au défi de la mémoire organisée : l'exemple de la gestion des mines d'uranium françaises », *Vertigo*, 12(1) [en ligne : [vertigo.revues.org/11992#text](http://vertigo.revues.org/11992#text) consulté en 07/17].
- Cailloce L., 2014, « Comment se construit la mémoire collective ? », *CNRS Le Journal*, n° 290 [en ligne : [lejournale.cnr.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective](http://lejournale.cnr.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective) consulté en 07/17].
- Counil E., Daniau C., Isnard, 2007, *Étude de santé publique autour d'une ancienne usine de broyage d'amiante : le Comptoir des minéraux et des matières premières d'Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis). Pollution environnementale entre 1938 et 1975 : impacts sanitaires et recommandations*, Paris, InVS.

---

5 Notamment encadré par le Décret impérial du 15/10/1810 « relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode ». Même si, comme le précise Massard-Guilbaud (1999), « il doit être considéré non comme une mesure de santé publique ou de lutte contre les nuisances causées par les usines polluantes, mais comme un instrument de gestion de l'espace urbain ».

- Counil E., Lysaniuk B., Marchand A., 2012, *Faisabilité de la mise en place d'un dispositif de santé publique autour d'un ancien site industriel de broyage d'amiante : Le Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP), Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis)*, rapport final remis à l'ARS, Giscop93, Bobigny.
- Girard V., 2004, « Avenir d'une identité industrielle et gestion du ou des risque(s) : Pierre-Bénite (69) dans le couloir de la chimie », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, p. 27-33 [en ligne : [www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Girard\\_ARU-95.pdf](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Girard_ARU-95.pdf)].
- Massard-Guilbaud G., 1999, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 64(1), p. 53-65 [en ligne : [www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_64\\_1\\_3891](http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3891)].
- Prost L., 2016, *Mise en visibilité des victimes d'une exposition environnementale à l'amiante, le cas de Comptoir des minéraux et des matières premières, Aulnay-sous-Bois, Seine-St-Denis*, mémoire de master 1 de géographie, sous la direction de V. Chasles et T. Zanetti, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Prost L., 2017, *La cartographie pour (re)construire la mémoire d'un territoire à risque, le cas de la pollution environnementale à l'amiante issu du Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP) d'Aulnay-sous-Bois, Seine-St-Denis (93)*, mémoire de master 2 de géographie, sous la direction de M. Baron, universités Paris Nanterre et Paris Est Créteil.
- Thebaud-Mony A., 2014, *La science asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs*, Paris, La Découverte.

#### LES AUTEUR.E.S

**Léa Prost**  
UPEC – Lab'Urba  
[prost.lea@gmail.com](mailto:prost.lea@gmail.com)

**Benjamin Lysaniuk**  
CNRS – Prodig  
[benjamin.lysaniuk@cnrs.fr](mailto:benjamin.lysaniuk@cnrs.fr)

**Myriam Baron**  
UPEC – Lab'Urba  
[myriam.baron@u-pec.fr](mailto:myriam.baron@u-pec.fr)